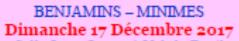


### CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 76 INDIVIDUELS INDOOR



Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



ghoo	Constitution des jurys et						
9	Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)						
9h30	Réunion de jury						
·		Hauteur (3 sautoirs)	Longueur (2/3 sautoirs)	Triple-saut (1/2 soutoirs)	Perche (1 sautoir)	Poids (2 groupes)	
10hoo	50m haies MH	BF		MF			
10h15			BG		BF / MF	MH	
10h20	50m haies MF				,		
10h45							
10h45	50m haies BG						
11h00							
11h10	50m haies BF						
11h30	50m MH	BG		MH			
11h45	Ĭ		MF			BF	
11h50	50m MF						
12h00				Podiums			
12h10	50m BG						
12h15							
12h30	50m BF		MG				
13H00	Finale 50m haies MH	MF		BF	BG / MH	BG	
				Podiums			
13h05	Finale 50m haies MF						
13H10							
13H15	Finale 50m haies BG						
13H20	Finale 50m haies BF						
13H25	Finale 50m MH						
13H30	Finale 50m MF						
13H35	Finale 50m BG						
13H40	Finale 50m BF						
14h00			BF				
14h20				BG		MF	
14h30		MH					
14h45							
15h30	1000m BF						
15H45	1000m BG						
16H00	1000m MF						
16H15	1000m MH						
16h30			Podiums				

# Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition			
Directeur de la réunion			
Juge Arbitre général			
Juges Arbitres courses			
Juges Arbitres des concours			
Secrétariat	Gwenaëlle Gibeaux -		
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -		
Animation			
Starters			
Chrono électrique	Jean-Claude Bretteville - Marie-Pierre Ducaule - Guillaume Deletoille -		
Chronométreurs manuels			

# Règlement de la compétition

Benjamins: Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum (hors finales) par athlète.

Minimes: Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum (hors finales) par athlète.

Limité à 4 essais pour les concours de Longueur, Triple-saut et Poids.

Hauteur et Perche : Illimité et 3 tentatives par barre.

Montées de barres :

Pour tous les concours: Les catégories seront scindées en fonction du nombre de participants:

Les groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes.

Quota de jury : 1à 4 athlètes = 1 jury - 5 à 10 athlètes = 2 jurys - 11 à 20 athlètes = 3 jurys - 21 à 30

athlètes = 4 jurys - + de 30 athlètes = 5 jurys.

Rappel: Les courses sont prioritaires sur les concours.

Chaque athlètes devra informer son responsable de jury avant de quitter son concours pour aller faire sa course de devra le prévenir de son retour.

L'athlète absent au départ, inscrit dans une série ne pourra être repêché. (Il appartient aux entraineurs de contrôler le listing des séries).

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

(Il appartient aussi aux entraineurs de contrôler l'engagement de leurs athlètes).

Il y aura 2 finales pour les courses de 50m et 50m haies. Chaque athlète devra confirmer sa participation à la finale.

Le podium départemental sera attribué aux finalistes de la finale A.

Les résultats de cette compétition seront pris en compte pour la participation aux championnats régionaux individuel

Un Triathlon sera extrait de cette compétition.

Il est rappelé que l'accès à la piste est réservé aux compétiteurs.

Des zones pour les entraineurs sont prévues pour coacher les athlètes à distance.

Les dirigeants non juges, athlètes non concernés par les épreuves en cours dans l'arène devront rester dans les tribunes.

Les engagements des athlètes et des jurys pour cette compétition se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » jusqu'au vendredi 15 décembre avant 12h.

<u>Pour les groupes de hauteur :</u> merci d'indiquer la première barre (selon les montées de barre ci-dessous) de votre athlète afin de constituer des groupes homogènes (gain de temps en amont et sur les concours) - Groupe 1 à 4 : premières barres les plus hautes vers les plus basses.

# Implantation des concours dans la salle.

Hauteur 1 et 2 dans la salle principale. Hauteur 3 dans la salle d'échauffement

Longueur 1 : Coté ligne d'arrivée du 60m.

Longueur 2 : Coté ligne des départs de l'anneau.

Longueur 3 ou Triple-saut 2 : Dans la salle d'échauffement

Triple-saut 1 : Coté sautoir de perche.